

International Research Project (IRP)

Formulaire de dépôt auprès de l'InSHS

1 – Orientation générale du dispositif IRP

L'outil de coopération internationale IRP (*International Research Project*) est destiné à consolider des collaborations déjà établies à travers des échanges scientifiques de courte ou moyenne durée pour des réunions de travail, des activités de recherche communes (y compris des recherches de terrain), l'encadrement d'étudiants ou l'organisation de séminaires entre un laboratoire du CNRS et des laboratoires d'au plus deux pays. L'IRP permet de mettre en œuvre un projet de recherche défini conjointement et fait l'objet d'une co-coordination.

Pour les projets ayant pour partenaires des équipes européennes, l'IRP est également destiné à favoriser l'obtention de contrats s'inscrivant dans la constitution de l'Espace Européen de la Recherche et donc une participation aux programmes européens relevant futur programme Horizon Europe (ERC, Bourses Marie Curie, projets collaboratifs). Il peut également préfigurer le montage d'un International Research Laboratory (IRL).

Pour déposer un projet d'IRP, il est nécessaire :

- d'avoir déjà collaboré avec le/les partenaire(s) ;
- de disposer de fonds *ad hoc* pour soutenir les travaux de recherche, le financement attribué pour un IRP ayant pour vocation principale de couvrir la mobilité internationale et l'organisation de rencontres et missions de terrain.

2 – Calendrier de soumission et évaluation

L'appel à propositions est annuel. **Pour 2020, l'appel est ouvert jusqu'au 30 avril.** Le dossier doit être adressé par courriel en **format pdf** à la cellule Europe et International de l'InSHS (inshs.international@cnrs.fr).

Après préparation du dossier en dialogue avec l'Institut et évaluation de celui-ci, c'est la direction de l'InSHS qui juge de l'opportunité de soutenir le projet. En cas d'avis favorable, l'Institut inclut le projet dans son dialogue de gestion pour le soutenir en fonction des disponibilités budgétaires.

Il sera tenu compte dans l'instruction du dossier de la plus-value démontrée de faire intervenir dans la thématique identifiée des équipes de nationalité différente. Les équipes françaises et étrangères doivent avoir déjà démontré leur capacité à collaborer ensemble (par exemple par une ou plusieurs publications communes).

Les étapes de soumission et sélection sont les suivantes :

- Soumission du dossier à l'InSHS au plus tard le 30 avril 2020 ;
- Evaluation et présélection des dossiers admissibles par la direction scientifique de l'institut début juillet 2020 ;
- Arbitrage budgétaire final et sélection des projets retenus parmi les dossiers admissibles en novembre 2020.

3 – Durée et moyens

L'IRP a une durée de 5 ans. Les crédits alloués dans le cadre d'un IRP sont destinés à financer les activités de recherche communes et réunions de travail des équipes impliquées dans le projet. Le soutien attribué par le CNRS peut varier d'une année à l'autre en fonction des possibilités budgétaires. Il ne peut excéder 14 000€ par an. Une certaine réciprocité entre les partenaires est souhaitée.

Un IRP n'a pas de structure juridique. Il ne sera donc pas possible d'affecter des personnels aux IRP (ce qui implique aussi l'impossibilité de payer des vacations ou des salaires).

4 – Mobilisation des partenaires

Un IRP nécessite l'accord des différentes tutelles des partenaires nationaux et internationaux. Il est donc important d'associer le plus tôt possible les partenaires à la préparation du projet. Pour soutenir le projet, certains partenaires institutionnels pourront également demander d'évaluer le dossier.

5 – Le dossier

5.1 : Le projet scientifique

Le format du projet scientifique s'organise, de manière idéale, selon le modèle suivant :

1. **Page de garde** (informations générales) : Acronyme et intitulé du projet, nom et prénom du coordinateur, section CNRS principale de rattachement, code et coordonnées du laboratoire de rattachement du porteur, pays impliqués dans le projet, et pour les IRP concernés la mention « projet inter/multi/ou transdisciplinaire »
2. **État de l'art** sur la thématique du projet
3. **Projet scientifique** décliné en axes de recherche ou groupes de travail
4. **Liste des travaux/publications** antérieurs
5. **Planning annuel** des activités envisagées sur la durée totale de l'IRP
6. **Liste des partenaires** (cf. point 5.2)
7. **Budget prévisionnel annuel** (cf. point 5.3)

Le document exposant le projet doit être clair et concis (un maximum de 15 pages). Pour chaque action, il doit exposer le calendrier des activités prévues, les personnes impliquées, les actions de coordination prévues et les retombées attendues. La complémentarité des équipes françaises et étrangères et la valeur ajoutée de la collaboration doivent apparaître dans chaque activité. Il est également demandé d'établir une liste faisant état des travaux/publications communs passés les plus significatifs des acteurs de l'IRP.

5.2 – Fiche Partenaires

Sur le plan administratif, les deux coordinateurs de l'IRP (l'un en France et l'autre dans l'une des équipes du pays partenaire) doivent assurer une part du portage administratif. Il faut donc préciser dès le montage du projet les partenaires scientifiques, leur appartenance institutionnelle (tutelles), leur(s) discipline(s) et leur statut ou fonction.

5.3 – Budget prévisionnel annuel

Il est demandé de présenter une estimation du budget annuel de l'IRP et des sources de financement. Merci de mentionner en particulier les autres sources de financement mises à contribution dans l'IRP (autres tutelles partenaires, Labex, ANR, ERC, projets collaboratifs européens, programmes internationaux, etc.), déjà obtenues ou qui seront demandées. Les ressources non financières qui peuvent être apportées (équipement, accès au terrain, etc.) doivent également être précisées. L'indication du soutien des tutelles étrangères est facultative mais bienvenue, et les ressources engagées par les unités simplement indicatives.

Un rapport scientifique et financier ainsi qu'une prévision du budget pour l'année suivante devront être fournis chaque année.

5.4 – Autres documents

Pour faciliter le traitement du dossier et éviter des délais trop longs, il est également demandé :

- Une synthèse d'1 à 3 pages du projet, du partenariat et des activités de coordination et d'animation scientifique du projet (en français et en anglais) ;
- Une courte présentation (une demi-page en français et en anglais) de la problématique et des partenaires.

Checklist

- Dossier scientifique pour le projet d'IRP (15 pages maximum) – **en français ou en anglais**
- Budget prévisionnel annuel
- Fiche Partenaires de l'IRP
- Visa des directions des laboratoires du porteur et de ses partenaires
- Synthèse d'1 à 3 pages du projet, précisant les activités de coordination, de mobilité et d'animation du réseau
 - **en français**
 - **en anglais**
- Présentation très succincte (maximum une 1/2 page) : partenariat, thématique, objectifs
 - **en français**
 - **en anglais**

Partenaires de l'IRP

1 – Partenaires, personnels, tutelles

- FRANCE

Nom du coordinateur français :

Section de rattachement du coordinateur :

Unité :

Tutelles :

Personnes impliquées dans l'IRP dans l'unité du porteur :

Nom, statut/fonction, discipline et coordonnées

{Préciser les doctorants, et si possible le pourcentage de leur temps dévolu à l'IRP une fois celui-ci démarré}

(répéter si autre partenaire français)

- {PAYS ETRANGER}

Nom du coordinateur étranger :

Nom de l'unité partenaire (centre de recherche / département, etc.) :

Tutelles : *A remplir au mieux de vos possibilités, nous pourrons compléter au besoin*

Personnes impliquées dans l'IRP :

Nom, statut/fonction, discipline et coordonnées

{Préciser les doctorants, et si possible le pourcentage de leur temps dévolu à l'IRP une fois celui-ci démarré }

(répéter si autre partenaire étranger)

2 – Visa des directions des unités du porteur et de ses partenaires

Visa à compléter par la direction de chaque laboratoire concerné.

Ajouter autant de cadres que de besoin pour couvrir l'ensemble des laboratoires impliqués.

Je soussigné(e) : [Nom du directeur ou de la directrice]

Directeur/directrice de : [Nom complet de l'Unité/laboratoire]

Atteste avoir été informé(e) de la préparation d'un dossier de demande de soutien en vue de la création du : [Nom du projet]

Date :

[Tampon/signature]

I hereby attest that I am aware of this application for the creation of the [Name of the project].

Date:

[Stamp/Signature]